AGNES ALLEAUME

Signature numérique de AGNES ALLEAUME
Date : 2026.07.20 18:13:14 +02'00'

Lamy Experts
EXPERTISE COMPTABLE

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

TRIDANT

90 rue de la Haie Coq
Bât.242
93300 AUBERVILLIERS

Siret : 35015312800060
Ape : 4321A

Immeuble Lamartine 5
143 boulevard Haussmann
75008 PARIS

2 avenue Noël
94100 ST MAUR DES FOSSÉS

T : 01 83 79 30 00
F : 01 83 79 96 92

E : contact@lamy-experts.fr
S : www.lamy-experts.fr

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	8 000	8 000		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	9 560	8 440	1 120	1 922
	Autres immobilisations corporelles	279 358	174 701	104 657	103 475
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	13 491		13 491	13 398
	Total de l'actif immobilisé (III)	**310 409**	**191 142**	**119 268**	**118 795**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	17 755		17 755	12 342
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	644 542		644 542	764 393
	Autres créances	78 377		78 377	76 721
	Charges constatées d'avance	20 657		20 657	21 702
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	150		150	150
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 843 485		1 843 485	1 371 022
	Total de l'actif circulant (IV)	**2 604 966**		**2 604 966**	**2 246 330**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**2 915 375**	**191 142**	**2 724 233**	**2 365 125**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an 743 575 862 817

Mission de présentation

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 96 000)	96 000	96 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	9 600	9 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	133 916	133 916
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 485 718	1 476 026
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**539 666**	**249 692**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**2 264 900**	**1 965 234**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	671	521
	Emprunts et dettes financières divers (2)	55 458	17
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	228 392	167 846
	Dettes fiscales et sociales	151 158	224 439
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	23 654	7 068
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**459 333**	**399 892**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**2 724 233**	**2 365 125**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	539 666,39	249 691,73
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	459 333	399 892
(2)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 intégrant les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 et dans le respect du principe d'image fidèle.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 724 233 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 4 297 410 euros et un total charges de 3 757 744 euros, dégageant ainsi un résultat de 539 666 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'application, pour la première année, des dispositions du règlement ANC n° 2022-06 constitue un changement de réglementation et, par conséquent, un changement de méthode comptable traité de manière prospective. L'incidence de ce changement de méthode est présentée au paragraphe «Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n° 2022-06 »

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Logiciel	Linéaire 3 ans
- Matériel Industriel	Linéaire 5 ans
- Agencements et Installations	Linéaire 10 ans
- Matériel de transport	Linéaire 4 ans
- Matériel Informatique	Dégressif 3 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Trésorerie

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Intégration fiscale

La société TRIDANT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale de sa société mère SEMA4 depuis le 1er janvier 2012.

Engagement de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, a été évalué à un montant de 104 949 euros au 31 décembre 2025.

La méthode utilisée pour évaluer l'engagement de l'entreprise est celle des unités de crédit projetés conformément à la norma IAS 19 tenant compte des modifications introduites par la recommandation n°2013-02 du Collège de l'ANC dans sa mise à jour du 5 novembre 2021.

Règles et Méthodes Comptables

Les changements de méthode comptables induits par l'application des nouvelles dispositions du règlement ANC n°2022-06 s'appliquent à compter du présent exercice (2025) sans emporter de retraitements des comptes antérieurs.

Les impacts sur les présents états financiers concernent principalement :

- Suppression du poste "Transfert de charges":

Les opérations antérieurement comptabilisées en transferts de charges ont été classés conformément à leur nature économique, en diminution des charges d'exploitation et/ou en autres produits d'exploitation.
Au 31/12/2024, les transferts de charges s'élevaient à 7 782.62 euros et concernaient des prises en charge d'assurance et formation.
Au titre de l'exercice clos, les autres produits d'exploitation ont été impactés de 2 211.93 euros correspondant à une indemnité d'assurance.

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel :

Les produts et charges antérieurement présentés en résultat exceptionnel ont été reclassés en résultat d'exploitation.
Au 31/12/2024, le résultat exceptionnel s'élevait à 14 374 euros et concernait les mouvements d'immobilisations.
Au titre de l'exercice clos, ces mouvements impactent les produits ainsi que les charges d'exploitation et s'élèvent à 17 279 euros.

- Subvention :

Les subnvetions d'apprentissage antérieurement comptabilisées dans le compte de subvention ont été reclassées en diminution des charges de personnel.
Au 31/12/2024, les subventions s'élevaient à 16 833.36 euros.
Au titre de l'exercice clos, ces subventions s'élèvent à 10 249.98 euros.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	8 000					8 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**8 000**					**8 000**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 560					9 560
	Instal., agencement, aménagement divers	14 865				10 260	4 605
	Matériel de transport	225 874		38 007		23 690	240 190
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 136		10 392		965	34 564
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**275 434**		**48 399**		**34 915**	**288 918**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	13 398		93			13 491
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**13 398**		**93**			**13 491**
	TOTAL	**296 832**		**48 492**		**34 915**	**310 409**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			8 000			8 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**8 000**			**8 000**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			7 638	803		8 440
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			6 427	6 614	10 260	2 781
	Matériel de transport			135 228	37 306	23 690	148 844
	Matériel de bureau, mobilier			20 745	3 297	965	23 077
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**170 037**	**48 020**	**34 915**	**183 142**
	TOTAL			**178 037**	**48 020**	**34 915**	**191 142**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles }				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

NEANT

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	13 491		13 491
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	644 542	644 542	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 396	1 396	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	864	864	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	75 822	75 822	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	294	294	
	Charges constatées d'avance	20 657	20 657	
	TOTAL DES CREANCES	**757 067**	**743 575**	**13 491**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	671	671		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	228 392	228 392		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 118	136 118		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 626	7 626		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 414	7 414		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	55 458	55 458		
	Autres dettes	23 654	23 654		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**459 333**	**459 333**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

TRIDANT
SAS au capital de 96 000 €
Siège social : 90, rue de la Haie Coq,
Bâtiment 242
93300 Aubervilliers
RCS BOBIGNY B 350 153 128

EXTRAIT DE LA DÉCISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31/12/2025 s'élevant à 539 666,39 € de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice 539 666,39 €
- A titre de dividende, 372 000,00 €
- soit une somme de 62 € par action.
- Le solde au poste « Autres Réserves » 167 666,39 €
  Porté à 1 653 384,22 €.

Les sommes seront mises en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2026.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les dividendes versés au cours des trois derniers exercices pour chaque action de valeur nominale de 16 € :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	55,00		
Année N-2	55,00		
Année N-3	67,00		

Pour copie certifiée conforme
La société SEMA 4
Président
Représentée par la Société BLUE CORNER
Elle–même représentée par Monsieur Alain EYRAUD son Président